

<http://www.snetap-fsu.fr/Enfin-une-reevaluation-des-salaires-des-neo-ACEN.html>



Enfin une réévaluation des salaires des néo-ACEN !

- Nos Actions - Les Mobilisations -



Date de mise en ligne : mardi 7 juin 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Les [ACEN](#) (agents contractuels nationaux) représentent les enseignant-es contractuel-les de l'Enseignement Agricole Public. Jusqu'à 2018, leur salaire dépendait d'une grille offrant un énorme écart par rapport aux titulaires.

Le SNETAP-[FSU](#) s'est toujours battu pour le réduire. En 2018, l'administration modifie enfin la grille des contractuel-les... mais retire toute leur expérience professionnelle aux nouveaux et nouvelles contractuel-les, ce qui est contraire à un décret de 1986 décrivant leur statut !

Du Secrétariat jusqu'aux adhérent-es et sympathisant-es, les équipes du SNETAP-FSU se sont mobilisées pendant 3 ans. En octobre 2021, l'administration fait enfin machine arrière et annonce la révision du salaire de tous et toutes les [ACEN](#) embauché-es depuis 2018. Elle a prévu 2 années pour le faire, le SNETAP-FSU restera vigilant jusqu'au bout !

Parce qu'il n'y a pas de petits combats, les équipes du SNETAP-FSU peuvent être fières de mener celui-là.

[http://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH166/_zoom_gagne_4-3ad45.png]